



**S**yndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s  
et Surveillant(e)s Brigadiers



## Création du S.P.S au C.D de Mauzac



Le SPS est maintenant représenté dans les trois quarts des établissements, après une lutte acharnée menée depuis 18 années.

Chaque création du SPS dans un établissement est donc une victoire, tant il faut avouer que convaincre est un exercice ardu, notamment lorsque les syndicats majoritaires ont pignon sur rue, à l'appui de moyens syndicaux colossaux.

Bien que le SPS dispose de plus petits moyens, il réussit malgré tout, grâce à sa force de conviction et à son statut pro-Surveillant(e)s, à obtenir à nouveau un siège au CSA AP et en CAP Nationale.

Les Surveillant(e)s peuvent compter sur un syndicat 100% Surveillants, car ils sont certains qu'en son sein, aucun conflit d'intérêt ne peut en altérer la cohésion.

Dès lors, si les Surveillant(e)s font bloc autour d'une seule et même organisation syndicale, ils seront plus influents, et mieux à même d'améliorer leur sort.

**L'amélioration des conditions de travail des Surveillant(e)s, la considération et la reconnaissance à leur égard, ne peuvent souffrir d'aucun manque de solidarité.**

Les Surveillant(e)s représentent à eux seuls 27 000 agents. Mieux vaut les voir rassemblés dans un syndicat ultra-catégoriel, que de voir leurs revendications diluées dans la masse des organisations multi-catégorielles qui entretiennent leur business en ratissant large dans toutes les catégories de personnels.

**Impliqués à nos côtés, les Surveillant(e)s  
du CD de Mauzac viennent renforcer les rangs du SPS.**

**Nous les remercions de cette belle initiative qui en appellera  
d'autres.**

Le Bureau Central National

1er mars 2023

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/>

E-Mail : [spsnongrades@hotmail.com](mailto:spsnongrades@hotmail.com)